



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E11981

VALABLE JUSQU'AU 04/02/2021

ÉDITÉ LE 02/03/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/1991
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 24/12/1999
11 433

Raison sociale : THERMICLIM

ZA LE PONT
10 RUE DELAUNEY
50690 MARTINVEST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 1991B00083

Téléphone : 02 33 53 05 48

Fax : 02 33 53 67 78

Portable :

Siren : 381 944 453 00046

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.thermiclim.com

Numéro caisse de congés payés : 6057970-1

E-mail : contact@thermiclim.com

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 291615

Responsabilité légale :

PLOTIN JACQUES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 291615

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2019

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2020
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2020

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Pompe à chaleur	13/02/2020
o Chaudières à condensation ou à micro-cogénération gaz ou fioul	13/02/2020
o Équipements électriques hors ENR : chauffage, eau chaude, éclairage	13/02/2020

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.

1/1